

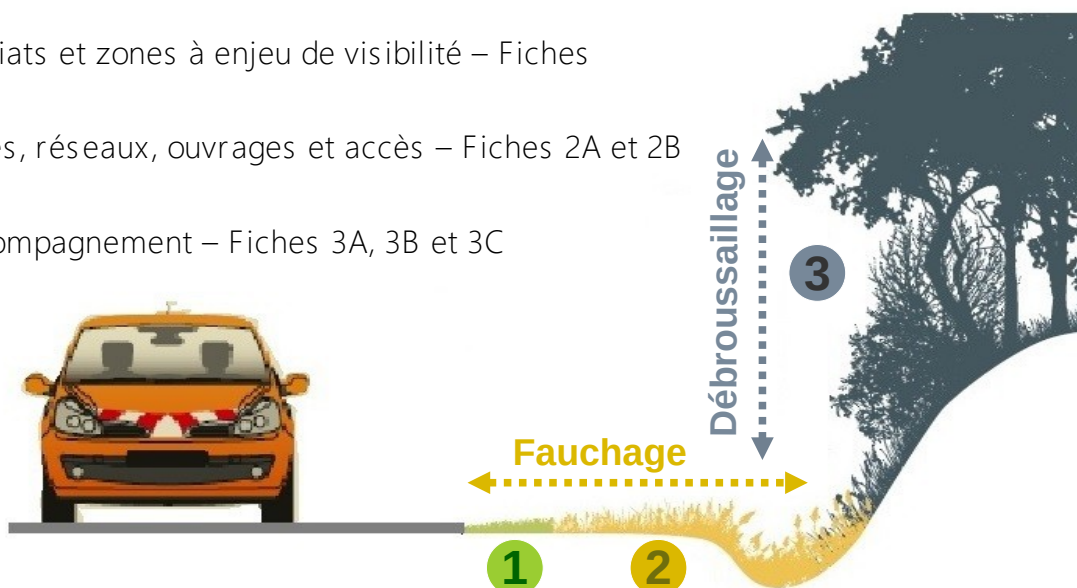
Les dépendances vertes sont constituées de l'ensemble des terrain végétalisés situés aux abords de la voirie, dans l'emprise publique.

Ces terrains se présentent sous différentes formes (Accotements, fossés, délaissés, etc.).

Le but de la politique d'entretien des dépendances vertes est de concilier les objectifs de sécurité des agents et des usagers avec la préservation de la biodiversité.

Où entretenir ?

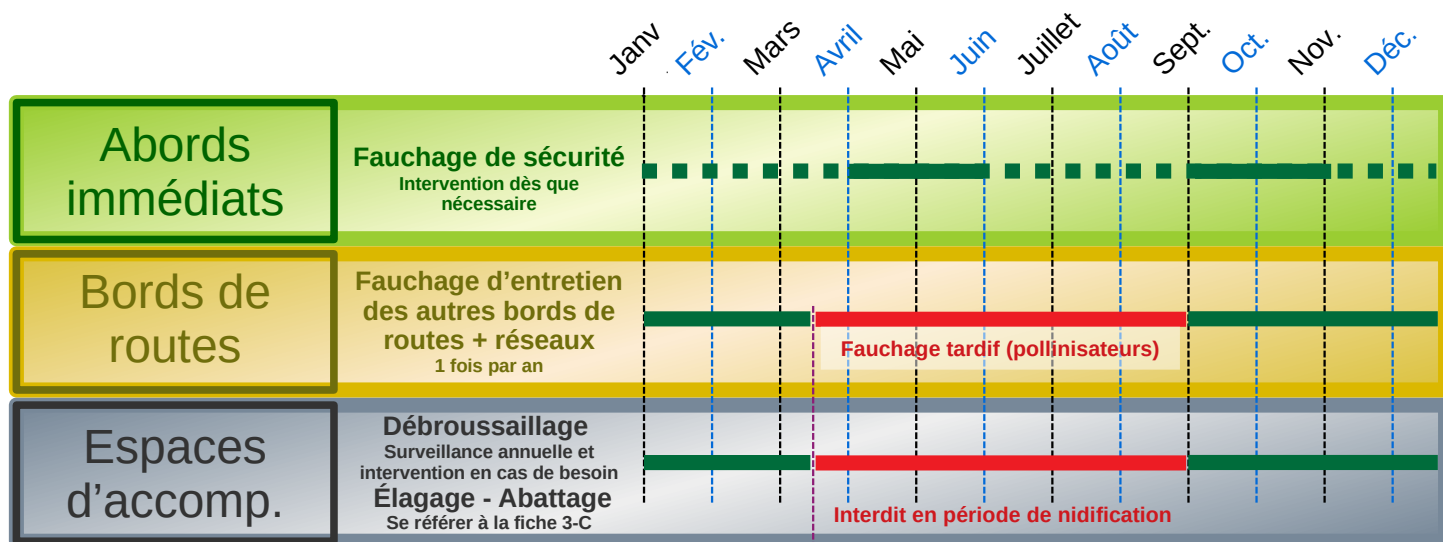
- 1 Abords immédiats et zones à enjeu de visibilité – Fiches 1A et 1B
- 2 Bords de routes, réseaux, ouvrages et accès – Fiches 2A et 2B
- 3 Espaces d'accompagnement – Fiches 3A, 3B et 3C



Autres thématiques :

- Autres techniques d'entretien – Fiche 4
- Espèces exotiques envahissantes – Fiches 5A à 5C

Quand et comment entretenir ?



15 mars



Dans les fiches suivantes, une passe correspond à une largeur de coupe d'environ 1,5m.